

# FOIRE AUX QUESTIONS

## Recherche, partage des données et questionnaires

### CONTENU

Comment la participation à l'Index des solutions TMS et au Questionnaire d'adhésion contribueront-ils à améliorer les solutions TMS?	1
Que faire si je veux participer avec un site, un emplacement, un service, etc. plutôt qu'avec l'ensemble de mon entreprise?	1
Quel est l'avantage de partager nos données, en particulier les données relatives aux blessures, dans le cadre de l'Engagement TMS?	2
En signant cet engagement, les entreprises ou les organisations individuelles s'engagent-elles à réduire de 25 % les risques de TMS et les blessures qui en découlent d'ici 2025?	2
Quelles sont les données que l'on me demandera de partager?	2
Comment mes données seront-elles protégées?	3
Quel est la différence entre le Questionnaire d'adhésion et l'Index des solutions TMS?	3
Combien de temps faut-il pour compléter l'Index des solutions TMS? Puis-je commencer l'Index et y revenir plus tard?	3
Dois-je répondre à toutes les questions dans l'Index des solutions TMS?	3
À quelle fréquence dois-je soumettre des données pour l'Index des solutions TMS?	3
Des questions supplémentaires?	3



### Comment la participation à l'Index des solutions TMS et au Questionnaire d'adhésion contribueront-ils à améliorer les solutions TMS?

La participation au laboratoire de recherche et aux questionnaires de Solutions TMS vous fournira un retour d'information individualisé sur vos efforts actuels de réduction des risques de TMS, mais les données fournies nous aideront également à nous rapprocher des réponses à d'autres questions relatives aux solutions de TMS. Par exemple, nous savons qu'il n'existe pas de solution « miracle » pour la prévention et l'intervention en matière de TMS, mais en tirant des leçons des succès des membres de notre communauté dans ce domaine, les solutions viables déjà en place peuvent être résumées et partagées plus largement. De plus, nous pensons que la participation au questionnaire et à l'index nous fournira des données qui nous aideront à répondre à des questions concernant d'autres domaines d'intérêt, comme la relation entre les TMS et la santé mentale des employés, et nous aidera à mieux comprendre l'interaction entre les initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion et les TMS.

### Que faire si je veux participer avec un site, un emplacement, un service, etc. plutôt qu'avec l'ensemble de mon entreprise?

Vous pouvez tout à fait signer l'Engagement sur les TMS et soumettre des données pour un site, un emplacement, un service, etc. plutôt que pour l'ensemble de votre entreprise. Nous avons inclus une option pour ceux qui le souhaitent sur tous les questionnaires.

## Quel est l'avantage de partager nos données, en particulier les données relatives aux blessures, dans le guide de l'Engagement sur les TMS?

L'une des pierres angulaires de l'Engagement sur les TMS est la collaboration et le partage des résultats pour obtenir des informations et des enseignements clés qui aideront toutes les entreprises et les organisations participantes à lutter contre les TMS. La sécurité est une question d'apprentissage et d'innovation continu, et cet appel à l'action - tirer parti des meilleures pratiques et partager les contre-mesures pour développer les innovations et améliorer les pratiques de sécurité - est la façon dont nous allons avoir un impact durable sur les travailleurs d'aujourd'hui et de demain.

La mesure et le rapport des taux d'accidents cumulatifs dans les organisations ayant souscrit un Engagement sur les TMS permettent d'évaluer leur évolution dans le temps. Bien que des preuves établies aient démontré l'efficacité de la mesure des indicateurs avancés et proactifs pour évaluer les performances des organisations en matière de sécurité, les réglementations et les normes conventionnelles contraignent encore de nombreux employeurs à suivre et à communiquer les taux d'accidents avec du retard. En veillant à ce que les entreprises et les organisations membres fassent preuve de transparence dans la communication des données relatives aux blessures, nous contribuerons aux efforts de l'Engagement pour réduire plus efficacement les TMS dans notre communauté.

## En signant cet engagement, les entreprises ou les organisations individuelles s'engagent-elles à réduire de 25 % les risques de TMS et les blessures qui en découlent d'ici 2025?

Cette mesure s'applique à l'ensemble de la communauté des participants, chaque organisation contribuant à l'objectif global de réduction de 25 % des risques de TMS et des blessures qui en découlent d'ici 2025. Bien entendu, les organisations individuelles sont censées avoir leurs propres mesures et objectifs de performance qui peuvent ou non correspondre à 25 % d'ici 2025. Par exemple, certaines organisations peuvent se concentrer sur la réduction des risques, les mesures d'intervention, la mise en œuvre de nouveaux processus ou la comparaison avec les références du secteur. Que vous soyez une petite, moyenne ou grande organisation, c'est à vous de décider de la meilleure façon de gérer un lieu de travail sûr et sain et de mettre en pratique vos plans de réduction des risques. Cependant, dans le cadre de votre parcours, nous vous aiderons à chaque étape en partageant nos recherches, nos ressources, nos solutions et nos technologies.

## Quelles sont les données que l'on me demandera de partager?

Lorsque votre organisation signera l'Engagement sur les TMS, il vous sera demandé de remplir un Questionnaire d'adhésion qui comprendra les éléments suivants :

- fournir des informations d'identification de base (c.-à-d. le nom, l'adresse électronique, le titre du poste, le numéro de téléphone);
- des données démographiques spécifiques à l'entreprise (nom de l'organisation, affiliation industrielle au Bureau of Labor Statistics [BLS] et au North American Industry Classification System [NAICS], taille);
- et répondre à 12 questions relatives au parcours de votre entreprise en matière de blessures liées aux TMS.

Dans les trois mois suivant la signature de l'engagement sur les TMS, votre entreprise sera invitée à remplir une enquête annuelle pour l'Index des solutions de TMS (« Index »). Il s'agit d'une enquête de 50 questions à remplir par une personne de votre organisation qui connaît les pratiques de sécurité et les stratégies d'intervention en matière de TMS. En plus des informations d'identification, nous poserons des questions relatives à la réduction des risques, à la culture de la sécurité et à l'innovation.

Dans l'Index, nous demanderons également des données provenant de votre **registre OSHA 300** (ou l'équivalent pour les sites d'employeurs non américains), afin que nous puissions saisir les efforts globaux dans l'ensemble des entreprises impliquées sans vous demander de collecter de nouveaux points de données. Il s'agira uniquement des colonnes G – M de l'OSHA 300 ou de données comparables pour les sites d'employeurs non américains, afin de calculer la réduction ultérieure des blessures. Nous calculerons un taux total d'incidents enregistrables (TRIR) et des taux de jours d'absence, de restriction ou de transfert (DART) au sein de la communauté des membres impliqués et nous comparerons ces taux aux moyennes industrielles du BLS. **Il est important de noter que les informations relatives à votre entreprise resteront confidentielles et que ces mesures contribueront à démontrer la réduction globale des blessures parmi tous les participants au programme d'Engagement sur les TMS au fil du temps.**

## Comment mes données seront-elles protégées?

Toutes les recherches ont été ou seront examinées et approuvées par le NSC Institutional Review Board afin de garantir le respect des processus en matière l'éthique de la recherche, de confidentialité et de vie privée. Toutes les informations recueillies seront dépersonnalisées, regroupées et resteront confidentielles. Les rapports ou les publications n'identifieront pas les données ou les rapports de blessures d'une entreprise individuelle. Avec votre permission, nous partagerons votre participation à l'Engagement sur les TMS, mais les noms des organisations individuelles ne seront pas mentionnés dans les résultats et les rapports partagés. Cependant, les organisations qui participent à l'Engagement sur les TMS recevront un retour d'information individualisé sur leurs propres mesures de réduction des risques et sur l'efficacité de ces efforts. Vos résultats individualisés aideront votre organisation à identifier les domaines potentiels d'amélioration pour vos objectifs de réduction des risques de TMS et pourront être utilisés pour communiquer les domaines de réussite de votre organisation. En outre, vous pouvez choisir de partager votre réussite en matière de performance et votre implication envers vos travailleurs, et NSC sera heureux de vous apporter son soutien.

## Quel est la différence entre le Questionnaire d'adhésion et l'Index des solutions TMS?

Le Questionnaire d'accueil est destiné à offrir un aperçu ou un échantillon de l'Index et nous donne l'occasion de connaître votre organisation. Les entreprises sont invitées à répondre à seulement 11 questions concernant l'état actuel de leurs pratiques de prévention des TMS au travail. Cette enquête permettra aux répondants de réfléchir à leurs pratiques actuelles et à leurs efforts pour réduire le risque de TMS.

L'Index des solutions TMS vise à mieux comprendre comment votre entreprise s'aligne sur l'Engagement TMS. Avec 50 questions, les éléments sont plus robustes et le fait de remplir l'Index nous donnera un aperçu des secteurs de célébration et d'opportunité en matière de santé et de sécurité des travailleurs et de prévention des TMS. Les informations que vous fournirez seront utilisées pour mesurer vos progrès dans le cadre de l'Engagement sur les TMS. Les résultats indiquant les performances globales de votre organisation, ainsi que celles concernant la culture de la sécurité, la réduction des risques, l'innovation et la collaboration, seront présentés dans votre rapport individuel et privé.

## Combien de temps faut-il pour compléter l'Index des solutions TMS? Puis-je commencer l'Index et y revenir plus tard?

Le temps de remplissage peut dépendre de votre proximité avec les informations demandées. Nous pensons que l'Index ne devrait pas prendre plus d'une heure. Vous pouvez tout à fait commencer à remplir l'Index et le terminer plus tard, surtout si vous devez rechercher les informations demandées. L'outil d'enquête se souviendra de l'endroit où vous avez répondu aux questions lorsque vous y retournez pour compléter l'Index. Les résultats resteront confidentiels et ces mesures permettront de démontrer la réduction globale des blessures chez tous les participants à l'Engagement sur les TMS au fil du temps.

## Dois-je répondre à toutes les questions dans l'Index des solutions TMS?

Nous comprenons que vous n'avez peut-être pas les réponses à toutes les questions de l'Index, mais nous vous encourageons à répondre aux questions de la manière la plus complète possible et au mieux de vos capacités. Cependant, certains éléments sont essentiels pour déterminer l'alignement de votre entreprise sur l'Engagement TMS et ne peuvent être laissés en blanc. Par exemple, les colonnes G - M de votre journal OSHA 300 (ou équivalent pour les sites d'employeurs non américains) seront requises, car elles sont nécessaires pour calculer la réduction globale des blessures chez les participants impliqués et l'absence de réponse nuirait à la fidélité de notre recherche.

## À quelle fréquence dois-je soumettre des données pour l'Index des solutions TMS?

Toutes les entreprises et les organisations engagées seront invitées à remplir l'Index chaque année.

## Des questions supplémentaires?

Veuillez adresser toute question supplémentaire à l'équipe du laboratoire de recherche de Solutions TMS (MSD Solutions Lab) à l'adresse [msdsolutionslab@nsc.org](mailto:msdsolutionslab@nsc.org).